



## **&X COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Banque Populaire a 100 ans : un centenaire en bleu.**

Paris, le 14 mars 2017

**Le 13 mars 1917, la loi Clémentel donnait officiellement naissance aux Banques Populaires. En imposant une vision économique audacieuse, basée sur la coopération et la solidarité, cette loi a permis aux artisans, commerçants et petits industriels d'accéder au crédit bancaire.**

**100 ans plus tard, les Banques Populaires sont plus que jamais aux côtés de ceux qui entreprennent. Elles sont engagées au service du développement régional et sont un acteur majeur de l'activité économique de la France. Elles ont su rester agiles et innover en permanence pour faire face aux défis de demain.**

#### **S'engager auprès de ceux qui entreprennent**

Nées pour soutenir les petits industriels, artisans et commerçants, les Banques Populaires encouragent les initiatives. En 100 ans, elles ont su évoluer pour répondre aux besoins de tous les clients, tout en restant la première banque des entrepreneurs. Elles continuent de rendre le crédit accessible à tous pour contribuer au succès de chacun.

- 182 milliards d'euros d'encours de crédit en 2016
- 9,2 millions de clients
- 2ème marque bancaire préférée des français (Selon le baromètre Posternak/Ifoop – novembre 2016).

#### **Être à l'écoute de ses sociétaires**

Les sociétaires sont propriétaires de leur Banque Populaire. En participant aux assemblées générales et en élisant leurs représentants au conseil d'administration, ils participent aux orientations de leur banque. Ce modèle coopératif, participatif et solidaire est toujours, 100 ans après sa naissance, moderne et résilient.

- 100% du capital social des Banques Populaires appartient à ses 4,2 millions de sociétaires.

#### **Participer au développement local**

En prise directe avec leur environnement et engagées sur leurs territoires, les Banques Populaires soutiennent les porteurs de projets locaux et sont des acteurs majeurs de l'activité économique et sociale en France.

- 38 % des entreprises françaises sont clientes des Banques Populaires
- 1<sup>ère</sup> banque de la création d'entreprise.

Elles redistribuent chaque année une partie de leurs résultats à des organismes qui agissent en faveur de l'éducation et la recherche, la culture et le patrimoine ou encore l'insertion par l'emploi.

- Le dividende coopératif mesure chaque année leur engagement sociétal au travers de plus de 2500 actions.

## Garder une longueur d'avance

À l'image des créateurs des Banques Populaires qui ont eu l'audace d'inventer ce modèle, les Banques Populaires n'ont eu de cesse d'innover, pour s'adapter aux évolutions économiques, technologiques et sociétales, anticiper les défis de demain et proposer le meilleur de l'humain et du digital.

- 1ère banque à créer une carte de paiement et de retrait international
- 1<sup>ère</sup> banque à créer des distributeurs automatiques de billets
- 1ère banque à lancer les prêts environnementaux
- 1ère banque à lancer Apple Pay Banque Populaire, service de paiement mobile.

**Dominique Martinie**, Président de la Fédération Nationale des Banques Populaires : « *un siècle s'est écoulé depuis cette loi de 1917 qui nous a créés. Elle a été l'outil de création d'un modèle d'économie collaborative abouti qui permet le partage des ressources et des connaissances au service de la liberté d'entreprendre. Elle nous a fait coopératifs, unis solidaires, indépendants du court terme. Elle nous a fait décentralisés, proches de nos clients et sociétaires, acteurs du développement de nos territoires.* »

## Frise de l'histoire des BP en 10 dates clé



## La bio d'Etienne Clémentel

1864 – 1936



Notaire à Riom en Auvergne, Étienne Clémentel entre en politique au début du XX<sup>ème</sup> siècle. De 1905 à 1925, il sera plusieurs fois ministre mais aussi maire, conseiller général, député et sénateur.

La loi qui porte son nom, votée le 13 mars 1917, a pour objet l'organisation du crédit au commerce et à l'industrie, et donne officiellement naissance aux Banques Populaires. Elles reçoivent la mission d'accompagner les entrepreneurs pour favoriser la reconstruction économique de la France et leur apporter les réponses qu'ils ne trouvent pas dans le système bancaire de l'époque.

Précurseur, Étienne Clémentel a par ailleurs contribué à la création des régions, a milité pour un plan industriel de modernisation, et a présidé la 1<sup>ère</sup> Chambre de commerce internationale.

Ami des arts, il était l'ami du poète Mallarmé et du sculpteur Rodin.



Pour aller plus loin :

**Un site internet dédié** : [www.centenaires-et-populaires.fr](http://www.centenaires-et-populaires.fr)

Suivez Etienne Clémentel sur **twitter** : @EtClementel

#### **À propos de la Fédération Nationale des Banques Populaires**

*La Fédération Nationale des Banques Populaires est une association loi 1901 qui réunit les 13 Banques Populaires régionales, la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif. Créée en 2009 sous l'impulsion des dirigeants des Banques Populaires lors de la naissance du Groupe BPCE, la Fédération Nationale des Banques Populaires est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Banques Populaires et de leurs plus de 4 millions sociétaires.*

**Contact presse Fédération Nationale des Banques Populaires :**

**Béatrice Vignon**

01.58.40.46.23. | 06.07.47.52.80

**Audrey Lecourt**

01.58.40.46.73. | 06.38.58.12.05